

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 Janvier 2020, 18 heures 30

Sous la Présidence de Mme FERNANDO, Maire

Etaients présents : Mesdames Caroline AUBERT, Annie BOIX, Sylvie DORLEANS, Corinne LACLAU, Déborah LEGER, Cyrille COCOLON, Gilles COSTE, Christophe LAFFONT, Frédéric NEGROU, Bernard PINGAUD

Absents excusés : Mr BONNAFOUX donne pouvoir à Mr NEGROU, Mr DELACROIX à Mme LEGER, Mr FIRINGA à Mme FERNANDO

Absent : Jean FULCRAND

Le quorum étant atteint Mme le Maire ouvre le Conseil municipal.

Rapports supplémentaires

- Ouverture des crédits d'investissement pour solde UCOVIA
-

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Nomination d'une secrétaire de séance : Mme Annie BOIX

Le compte rendu du dernier conseil est complété par un additif, une question diverse n'ayant pas été notée au compte-rendu.

Additif : Mr Coste interroge le maire sur un douloureux évènement survenu sur la commune quelques jours en amont du conseil municipal. Les pompiers ont cherché en vain à joindre les élus et possédaient les numéros de téléphone des anciens adjoints. Ils souhaitaient que l'hélicoptère des secours puisse se poser sur le stade. Le terrain qui jouxte le stade étant accessible, il a pu se poser sans problème et emmener la victime vers le CHU. Madame le Maire informe les membres du conseil que dès qu'elle a eu connaissance de ce triste évènement, elle s'est rendue au domicile de la famille en compagnie du premier adjoint et que depuis, élus et agents municipaux la soutiennent.

L'organisation de l'astreinte, (qui n'existait pas dans les précédents mandats), a été renforcée. On est passé de la simple information du numéro de l' élu sur les réseaux sociaux à un transfert direct depuis le téléphone de la mairie. Les services de secours ont été informés de la procédure ainsi que la population.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION N°1 : DM budget UCOVIA

Exposé de Monsieur PINGAUD

Afin de régulariser le compte charges d'intérêt en fonctionnement pour payer les intérêts du prêt relais, il convient de virer de compte à compte la somme de 5 000 euros.

Vote : A l'unanimité

DELIBERATION N° 2 : DM Budget M14

Exposé de Monsieur PINGAUD, adjoint en charge des finances

Il s'agit d'abonder le compte « charges de personnel » en prélevant la somme équivalente sur le compte « travaux de voirie », cette année des agents municipaux ont eu à subir de longues absences pour maladie, il a fallu procéder à des remplacements. Le montant du virement de compte à compte est de 10 000 euros.

Madame Laclau souhaite connaître le processus de recrutement des agents non titulaires. Le maire lui indique que la commune fait appel au Centre de gestion ou au GEEP de Clermont l'Hérault dont elle est adhérente. Le GEEP est une structure de l'économie sociale et solidaire, un groupement d'employeurs mairies/associations.

Vote : Unanimité

DELIBERATION N° 3 : Admission en non-valeur loyer logement avenue de Clermont

Présentation de Madame le Maire

Montant loyer septembre 2019 (670 euros TTC).

Départ de notre locataire avenue de Clermont en Septembre 2019. Il s'agit de pouvoir lui rembourser un loyer que nous avons indûment perçu.

Vote : Unanimité

DELIBERATION N°4 : Ouverture crédit paiement investissement UCOVIA

Présentation de Mr PINGAUD

A la réception du chantier de l'Ucovia, l'architecte et les adjoints en charge de ce dossier ont constaté des petites malfaçons qui ne méritaient pas un retour des entreprises sur le chantier. Il a donc été négocié un rabais sur la facture d'un montant de 3 679 .35 euros TTC.

Monsieur Pingaud énumère les légères imperfections afin de répondre aux questions de Mr Lafont

Madame Dorléans demande si les subventions commencent à rentrer dans la trésorerie de la commune. Il est encore rappelé que celles-ci ne « rentreront » qu'une fois toutes les factures soldées et acquittées et qu'à partir du moment où les dossiers comptables partiront de la commune vers les différents financeurs, il faudra encore patienter en moyenne six mois.

Vote : A l'unanimité

Madame le Maire informe les élus des points d'actualité suivants

- Mr Fulcrand, conseiller municipal est hospitalisé à Aix en Provence
- La commission interministérielle catastrophe naturelle s'est réunie le 10 Janvier, nous sommes en attente de l'arrêté
- Le dossier micro crèche défendu par la mairie auprès du département avance (avis favorable CAF, PMI, CCVH et département) le permis de construire est déposé...
- L'épicerie ouvrira le 17 février
- L'indice de qualité des comptes locaux nous a attribué une bonne note 14,8/20, mention bien
- Trois procédures de contestation de refus de permis de construire devant de tribunal administratif ont été gagnées par la commune avec 4000 euros de dommages intérêts

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Madame le Maire clôt le conseil à 19h30